

Kit de campagne pour les jeunes

**Vous voulez
rejoindre la
campagne des
Jeunes contre la
Guerre ?**

**Campagne Internationale pour Interdire les Mines
Septembre 2001**

TABLE DES MATIERES

SONG KOSAL, AMBASSADRICE DES JEUNES POUR L'ICBL	3
LES JEUNES CONTRE LA GUERRE	3
SOUTENIR LE TRAITÉ DES JEUNES CONTRE LA GUERRE	4
OÙ PUIS-JE COLLECTER DES SIGNATURES ?	4
COMMENT RÉUNIR DES SIGNATURES ?	5
QUE FAIRE SI QUELQU'UN REFUSE DE SIGNER ?	5
QUE FAIRE DES SIGNATURES ?	6
LES JEUNES CONTRE LA GUERRE	7

Song Kosal, Ambassadrice des Jeunes pour l'ICBL

A l'âge de six ans, Song Kosal vit sa vie bouleversée à tout jamais. Un après-midi, tandis qu'elle travaillait dans les rizières en compagnie de sa mère, dans une ville paisible près de la frontière thaïlondo-cambodgienne, elle marcha sur une mine. Gravement blessée à la jambe droite, elle dut être amputée. Aujourd'hui, elle se déplace à l'aide d'une simple béquille.

A douze ans, avec l'appui du « Service jésuite aux réfugiés », Song Kosal est devenue un membre actif de la Campagne cambodgienne pour interdire les mines. Après avoir milité aux quatre coins du Cambodge, elle s'est rendue à Vienne (Autriche) en 1995 dans le but d'interpeller les responsables gouvernementaux réunis pour réviser la Convention sur les armes classiques de 1980. Par la suite, elle a participé à la signature de la Convention d'interdiction des mines de 1997, à Ottawa (Canada) et a assisté à Oslo (Norvège) à la remise du prix Nobel de la Paix, décerné conjointement à l'ICBL et à Jody Williams.

En tant qu'ambassadrice des Jeunes pour l'ICBL, Song Kosal est la représentante des jeunes militants et survivants lors des événements organisés de par le monde. Grâce à elle, le public peut poser un visage humain sur toutes les jeunes victimes d'accidents par mines. Elle poursuit son action de sensibilisation aux quatre coins du globe tout en suivant des études à l'université de Phnom Penh, au Cambodge.

Les Jeunes contre la Guerre

***Nous ne voulons plus de guerre.
Nous ne voulons plus de mines terrestres.
Nous ne voulons plus de victimes de mines.
Nous promettons d'œuvrer pour la paix dans le monde.***

- Traité des Jeunes contre la Guerre

Lors de la Conférence d'Ottawa de décembre 1997, Song Kosal et la jeune Canadienne Lindsay Wilcox ont officiellement lancé le Traité des Peuples. Pendant que les Etats signaient la Convention d'interdiction des mines, le public a été invité à signer le Traité des Peuples, baptisé ainsi en raison de la grande vague de soutien populaire en faveur de l'interdiction des mines. Tous les signataires du Traité ont été conviés à surveiller les progrès enregistrés par les Etats dans les domaines de la ratification et du respect des obligations du traité, du déminage et de l'assistance aux victimes. Ils ont également été encouragés à participer aux campagnes visant à obtenir l'adhésion de nouveaux pays à la Convention. A ce jour, chacun peut signer le Traité des Peuples sur le site de l'ICBL.

En 1998, Song Kosal a participé à la Conférence sur les effets de la guerre pour les enfants, organisée en Australie. A cette occasion, l'idée lui est venue de doter les jeunes de leur propre version du Traité des Peuples. C'est ainsi qu'a été lancé le Traité des Enfants contre la Guerre, pendant la conférence

australienne. Parallèlement à la conférence, Song Kosal s'est rendue dans les écoles pour parler des mines et recueillir des signatures.

Durant la commémoration de la signature de la Convention, le 3 décembre 1998, le Traité des Enfants contre la Guerre a été rebaptisé Traité des Jeunes contre la Guerre afin de toucher un plus grand nombre de classes d'âge. Action Mines Canada a accepté de collaborer avec Song Kosal pour promouvoir ce traité partout dans le monde.

Aidée par une équipe de jeunes originaires de 42 pays, dont la Thaïlande, le Népal, Maurice, l'Afghanistan, la Géorgie, le Brésil, l'Australie et le Canada, Song Kosal a réuni des signatures et obtenu des soutiens en faveur de l'interdiction des mines à de nombreuses occasions : lors de la Conférence de La Haye (Pays-Bas) sur l'Appel à la Paix en 1999, de la Conférence de 2000 sur les Enfants touchés par la guerre au Ghana, mais également en parcourant le monde pour se rendre dans les écoles, auprès des communautés, dans la rue, etc. De son côté, l'ICBL a recueilli des milliers de signatures sur sa page Internet réservée aux jeunes. Grâce à ses efforts sans relâche, plus d'un quart de million de signatures avaient été réunies en 2001.

En mars 2001, les pétitions encourageant les Etats-Unis à rejoindre la Convention d'interdiction des mines ont été remises aux autorités du pays. Aujourd'hui, Song Kosal et les jeunes du monde entier continuent de recueillir les signatures en faveur de l'interdiction des mines.

Signer le Traité des Jeunes contre la Guerre est un moyen efficace de montrer aux Etats que les jeunes œuvrent de manière active pour un monde en paix et sans mines.

Soutenir le Traité des Jeunes contre la Guerre

Tant que les objectifs du Traité des Jeunes contre la Guerre n'auront pas été atteints, Song Kosal et les jeunes militants continueront leur collecte de signatures. Vous êtes invités à les rejoindre et à prendre part au mouvement des Jeunes contre la Guerre en recueillant des signatures autour de vous.

Vous trouverez dans ce livret un exemplaire du traité. Photocopiez-le, recopiez-le à la main, si vous le voulez, traduisez-le dans votre langue ou mettez-le sur votre site Internet. Rejoignez le mouvement des Jeunes contre la Guerre et recueillez des signatures autour de vous !

Où puis-je collecter des signatures ?

Où les jeunes se retrouvent-ils ? Soyez créatif et réunissez des signatures dans les lieux fréquentés par les jeunes :

- Ecoles
- Réunions d'information sur les mines
- Associations de quartier
- Marchés et centres commerciaux

- Manifestations sportives
- Musées, attractions touristiques
- Stations de bus et gares
- Spectacles de danse, théâtres
- Parcs et autres lieux publics
- Réunions religieuses
- Festivals

Comment réunir des signatures ?

- Soyez prêt à répondre aux questions sur les mines. De nombreux jeunes voudront en savoir davantage avant de signer. Il est parfois utile de s'entraîner à répondre à des questions ardues.
- Déterminez à l'avance votre mode d'approche. Comptez-vous aborder les jeunes en leur demandant de signer ? Avez-vous une copie du traité sur votre stand d'information ?
- Que leur direz-vous ? Par exemple : Je m'appelle Song Kosal, vous voulez bien rejoindre les jeunes du monde entier et signer le traité en faveur de la paix et d'un monde sans mines antipersonnel ?
- Il est parfois judicieux de commencer par sa famille et ses amis.
- Emmenez avec vous un ami pour vous tenir compagnie et vous soutenir.
- Posez une banderole, une affiche, ou portez un badge, voire un t-shirt, pour attirer l'attention.
- Prévoyez des prospectus ou une brochure d'information sur le traité et les mines, que les passants pourront emporter.
- Veillez à exposer clairement les raisons pour lesquelles vous recueillez des signatures.
- Il est judicieux de demander aux personnes qui signent si elles souhaiteraient contribuer à promouvoir le traité. N'oubliez pas de prévoir des feuilles de papier afin de relever leurs noms et coordonnées. C'est un excellent moyen d'élargir son groupe de sympathisants !

Que faire si quelqu'un refuse de signer ?

Tout le monde ne signera pas le traité. Certains souhaiteront d'abord en savoir suffisamment sur le sujet pour signer sans sourciller, d'autres ne seront pas d'accord avec le traité ou bien ne seront pas intéressés. Vous pouvez les encourager à signer mais, s'ils persistent dans leur refus, ne le prenez pas comme une offense personnelle.

- Essayez d'engager la conversation et de trouver les raisons de leur refus.
- Efforcez-vous de trouver des arguments contraires. Exposez les effets pervers des mines pour la jeunesse et la population en général, etc.
- Invitez-les à prendre des documents d'information sur le sujet. Peut-être les liront-ils ultérieurement et changeront-ils d'opinion.

Si les jeunes maintiennent leur refus, ne les importunez pas. Même si c'est formidable de parvenir à faire changer quelqu'un d'avis, on n'y parvient pas toujours. N'en soyez pas pour autant découragé !

Que faire des signatures ?

En mars 2001, plus de 263 000 signatures de jeunes contre la guerre priant instamment les Etats-Unis d'adhérer à la Convention d'interdiction des mines ont été remises aux autorités américaines. Nous procédons actuellement à la collecte de signatures pour le prochain pays ciblé. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site à <http://www.icbl.org/youth>.

Envoyez les signatures recueillies à :

Action Mines Canada
1 Rue Nicholas #1210
Ottawa, ON K1N 7B7
CANADA
Tel. +1-613-241-3777
Fax +1-613-244-3410
Email: macinfo@web.ca

Les Jeunes contre la Guerre

Rejoignez Song Kosal

**Nous ne voulons plus de GUERRE
Nous ne voulons plus de MINES ANTIPERSONNEL
Nous ne voulons plus de VICTIMES de mines
NOUS PROMETTONS D'ŒUVRER POUR LA PAIX DANS LE MONDE**

Nom	Adresse (Ville, Pays)	Signatures
1.	_____	_____
2.	_____	_____
3.	_____	_____
4.	_____	_____
5.	_____	_____
6.	_____	_____
7.	_____	_____
8.	_____	_____
9.	_____	_____
10.	_____	_____
11.	_____	_____
12.	_____	_____
13.	_____	_____
14.	_____	_____
15.	_____	_____

Retournez les pétitions signées à :
Action Mines Canada
1 Rue Nicholas #1210
Ottawa, ON K1N 7B7
Canada